

INSTALLATION D'UN POÊLE À GRANULÉS - CERTIFICATIONS RGE QUALIBOIS



Installation d'un poêle à pellets dans un bâtiment d'habitation.

Dans l'avant pays savoyard, près de Chambéry en Savoie (73), Piwiénergies a installé un poêle à granulés de bois pour chauffer un logement.

Le bâtiment construit récemment sous la réglementation thermique RT2012 possède une isolation importante. Il n'est alors pas nécessaire d'installer un système de chauffage central avec des circuits de radiateurs ou un plancher chauffant. En effet, un simple poêle à granulés de bois (pellets) de 8kW permet l'apport nécessaire en calories pour le confort thermique.

L'équipement installé est un poêle AW8 de la marque AlpenWood. Il est conçu et fabriqué localement (bassin Grenoblois) et propose des caractéristiques intéressantes.

Tout d'abord son rendement est élevé (81%) ce qui permet la création de plus de chaleur pour une consommation de biomasse réduite. Cette efficacité est en partie due à son système de régulation intelligent qui contrôle la combustion en temps réel en fonction de la température de la pièce et de sa consigne.

Cette régulation permet le paramétrage des températures de consignes sur plusieurs plages horaires permettant un certain confort d'utilisation. En effet, grâce à son allumeur électrique, le poêle est capable de s'allumer pendant votre absence pour que vous retrouviez votre logement chaud à votre retour.

ETS PIWIENERGIES

Pascal GRUFFAT

245 Passage Des Grands Champs - 73170 Saint Paul

Tel : 06.28.84.80.09

E-mail : piwienergies@gmail.com

Fichier téléchargeable : Cette notice est permise en vertu de la loi n° 2004-575 du 29 mai 2004 relative à l'accès à l'information.

un réservoir de combustible associé de 20 kg lui permettant de fonctionner jusqu'à 61h sans intervention de votre part.